FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

Section 1. Identification				
Identificateur de produit BACKLINE POUR		ON INSECTICIDE		
Autres moyens d'identification	PCP# 31712			
Usage recommandé et restrictions d'	utilisatio	ecticide en contenant de 4 L, 10 L et 20 L		
Identificateur du fournisseur initial Engage Animal Healt		th 200-49 Cutten Pl, Guelph, ON Canada N1G 2Z7		
	Tel:	-		
Numéro de téléphone en cas d'urgen	ce/restriction d'utilisat	ion Canada – CANUTEC Numéro 24 heures 613-996-6666		
Section 2. Identification des dangers				

Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)

Irritation cutanée (Catégorie 3)

Sensibilisation cutanée (Catégorie 1)

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique (Catégorie 1)

Toxicité chronique pour le milieu aquatique (Catégorie 1)

Eléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)



Attention H316 Provoque une légère irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. P264 Se laver soigneusement les mains/les ongles/le visage après manipulation. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P280 Porter un équipement de protection des mains/des yeux/du visage. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanées: Consulter un médecin. P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

conformement a	la reglementation locale, regionale ou nationa	ie.			
Autres dangers connus Aucun					
Section 3. Composition/information sur les ingrédients					
Dénomination chimique (nom commun/synonymes)			Numéro CAS ou autre	Concentration (%)	
Permetrine			52645-53-1	0,5-1,5 %	
Huile minérale			8042-47-5	95-99 %	
	Section 4	1. Pre	miers soins		
Inhalation EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un médecin en cas de malaise.					
Voie orale	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin. NE PAS FAIRE VOMIR. NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration.				
Voie cutanée					
Voie oculaire	Voie oculaire EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (5-10). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.				
Symptômes et e	ffets les plus importants (aigus ou retardés)	Irrita	tion et allergie cutanée.		
Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial			Dans tous ces cas, consulter un médecin. N'oubliez pas ce document.		
Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie					
Dangers spécifi	ques du produit dangereux (produits de con	nbust	ion dangereux)		
	one et autres gaz et fumées irritants/toxiques.				
Agents extincte	urs appropriés et inappropriés				

En cas d'incendie: Utiliser dioxyde de carbone, agent chimique en poudre, et mousse adéquate pour l'extinction des produits environnants.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome avec un masque facial complet pour se protéger des produits toxiques libérés lors de la combustion. Protéger le personnel des contenants qui risquent d'éclater, d'exploser ou d'échapper leur contenu. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'utilisation de l'eau peut être utile pour refroidir les contenants exposés à la chaleur et aux flammes.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Restreindre l'accès jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte. Ensuite, placer la matière absorbante dans un contenant pour élimination ultérieure (voir section 13). La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Porter un équipement de protection des mains/des yeux/du visage.

Avant de manipuler ce produit, il est très important de s'assurer que les mesures d'ingénierie sont bien contrôlées et que les exigences relatives à la protection personnelle et à l'hygiène sont respectées. Les travailleurs qui utilisent ce produit chimique doivent avoir une formation en ce qui a trait aux risques associés à l'utilisation. Faire l'inspection des contenants pour y détecter les fuites avant la manutention. Étiqueter les contenants adéquatement. Assurez-vous de bien aérer. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter la production de concentrations élevées de poussières, de vapeurs ou de brouillards. Tenir à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les contenants vides sont toujours dangereux. Voir aussi Section 8

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur de stockage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des fuites.

Section 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)

Limites d'exposition: ACGIH – TLV-TWA & PEL-TWA – Aucune valeur pour les ingrédients ou le produit.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser le produit avec une bonne ventilation. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.

Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues. Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques antiéclaboussures ou autre afin d'empêcher le brouillard d'entrer en contact avec les yeux. Se laver soigneusement les mains/les ongles/le visage après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques						
Apparence, état physique/couleur Liquide jaune		Tension de vapeur	Non disponible			
Odeur Inodore		Densité de vapeur	Plus loured que 1'air			
Seuil olfactif Non disponible		Densité relative	0,865 g/mL			
pH Non disponible		Solubulité	Insoluble			
Point de fusion/congélation Non		Non disponible Coefficient de partage n-octanol/eau Non dispon		Non disponible		
		disponible				
Point initial/domaine d'ébullition ~315°C		Température d'auto-inflammation Non disponible		le		
Point d'éclair ~181°C		Température de décompositio	érature de décomposition Non disponible		nible	

Taux d'évaporatio	Non disponi	ble	Viscosité	Non disponible		
	Inflammabilité (solides et gaz) Non disponibl		COV	Non disponible		
Limites supérieures		Non disponible	Autre	Aucune connue		
d'inflammabilité/d'e	d'inflammabilité/d'explosibilité					
		Secti	on 10. Stabilité	et réactivité		
Réactivité						
Ne réagit pas dans les	conditions rec	commandées et pre	scrites de manute	ntion et de stockage.		
Stabilité chimique						
Stable dans les condit		ndées et prescrites	de manutention e	t de stockage.		
Risque de réactions	dangereuses					
Aucun connu.						
Conditions à éviter (décharges d'é	electricité statique	<u>, chocs et vibrat</u>	ons)		
Aucune connue.						
Matériaux incompat						
Matières comburantes						
Produits de décompo	osition danger	eux				
Aucun connu		~ :	44.5			
D.			n 11. Données to			
				, orale, cutanée, oculaire)		
Provoque une légère i						
Symptômes correspo						
Irritation cutanée, rou		·				
				tion à court et à long terme)		
Sensibilisation cutanée – Possible; Sensibilisation respiratoire – Aucune donnée disponible; Mutagénicité sur les cellules germinales – Aucune donnée disponible; Cancérogénicité – Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC, ACGIH, NTP; Toxicité pour la						
reproduction – Aucune donnée disponible; Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique – Aucune donnée disponible;						
Toxicité pour certains organes cibles — expositions répétées – Aucune donnée disponible; Danger par aspiration – Aucune donnée disponible. Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Aucune donnée disponible.						
Valeurs numériques				e disponiole.		
				485 mg/m3 4 h; DL50 Dermale – Lapin - Aucune ETA non		
disponible dans ce do		g,g, e220		Too mg me + m, 2200 20 mare 2 apm 11 avant 2111 non		
•		Secti	on 12. Données	écologiques		
Écotoxicité (données	aquatique et	terrestre CAS	52645-53-1 Toxi	cité pour le poisson mortalité LOEC - Salmo salar (Saumon		
				1 - 96.0 h; CL50 - Pimephales promelas (Vairon à grosse		
			tête) - 0.016 mg/l - 96.0 h; Toxicité pour la daphnie et les autres Invertébrés			
			aquatiques CE50 - Daphnia magna - 0.32 μg/l - 48 h Toxicité pour les algues			
			Inhibition de la croissance CE50 - Skeletonema costatum - 0.068 mg/l - 96 h; CAS			
			8042-47-5 Toxicité pour les poissons Essai en statique CL50 - Oncorhynchus			
			mykiss (Truite arc-en-ciel) - > 100 mg/l - 96 h; Méthode: OCDE ligne directrice			
			203 Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques Essai en statique			
				a (Grande daphnie) - > 100 mg/l - 48 h; Méthode: OCDE		
Ligne directrice 202 Persistance et dégradation Aucune donnée disponible pour le produit.						
Persistance et degradation Aucune donnee disponible pour le produit. Potentiel de bioaccumulation Aucune bioaccumulation ne devrait survenir.						
Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible pour le produit.						
Autres effets nocifs Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible						
Section 13. Données sur l'élimination						
Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés						
Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.						
Section 14. Informations relatives au transport						
	Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement					
TMD	4					
NON RÉGLEMENTI		efficially Class (), Cuarre 11: 1	allaga (CE) du Coda IMDC (manitima an anglaia)		

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime en anglais)

NOT REGULAT	ED					
		e d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais)				
NOT REGULAT		e d'embanage (GE) de l'IATA (action en anglais)				
	iales (transport/déplacement)	Aucune				
	nementaux (IMDG ou autre	Aucun				
	ne (normalement plus de 450 L en capacit					
Transport en vra		ations sur la réglementation				
Dáglamentation a	canadienne relative à la sécurité/santé	Consulter la Section 2 pour la classification appropriée. Ce produit a				
Regiementation	canadienne relative a la secur ne/sante	été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le				
		Règlement sur les produits dangereux (RPD).				
Réglementation	canadienne relative à l'environnement	Voir Section 3 pour ingrédient(s) de la LIS (DSL)				
	étrangère relative à la sécurité/santé/envi					
	HA information: This product is regulated as					
		nation: 40 CFR Refer to the ingredients listed in Section 3 & Sections				
12; 13 & 14.	(Environmental Protection Agency) inform	nation. 40 CTR Refer to the ingredients fisted in Section 3 & Sections				
1	SA information: Refer to the ingredients list	ed in Section 3. National Fire Protection Association (NFPA):				
HEALTH: 1	FLAMMABILITY: 1 INSTABILITY					
SCALE: 0 = Mini						
	C	s of a material that is known to the State of California to cause cancer				
or other reproduct	*					
r		Autres informations				
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité Le 09 mars 2020						
Références	Les fiches de données de sécurité du fabri	cant/fournisseur & du Canadian Centre for Occupational Health and				
Safety, CCOHS.						
Abréviations						
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists					
CAS	Chemical Abstract Service					
CL	Concentration létale					
DL	Dose létale					
ETA	Estimation de la toxicité aiguë					
IARC						
IATA International Air Transport Association						
IMDG International Maritime Dangerous Goods Code						
LIS						
NIOSH						
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)					
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)					
PEL	Permissible Exposure Limit					
	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail					
SIMDUT		ngereuses utilisées au travail				
SIMDUT STEL	Short-term Exposure Limit	ngereuses utilisées au travail				
SIMDUT STEL TLV	Short-term Exposure Limit Threshold Limit Value					
SIMDUT STEL	Short-term Exposure Limit					

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

TWA

Time Weighted Average